



## Plainte pour détournement de fonds et boulot

Par **gwendy**, le **22/04/2008** à **07:31**

[fluo]URGENT[/fluo] Mon ex employeur a décidé de porter plainte contre moi pour détournements de fonds au CE de mon entreprise, (trésorier). A-t-il le droit de prévenir mon nouvel employeur ? j'y travaille depuis plusieurs mois et cela se passe très bien. Mon nouvel employeur peut-il me sanctionner pour une faute commise dans mon ancien emploi ? J'aime bcp mon boulot et je souhaiterais y rester même si cette affaire ne va pas me faire une bonne réputation. C'est trop tard pour avoir des regrets mais comment puis-je me défendre pour ne pas perdre cet emploi ? Quelles sanctions j'encours pour ce délit ? j'ai un casier judiciaire vierge, quelles en sont les conséquences ?

Par **IDEM35**, le **25/04/2008** à **09:38**

Je suis dans le même cas seulement moi c'est mes anciens collègues du CE qui au courant de mes actions, fermés les yeux tant qu'il en tiraient profit maintenant il me colle au tribunal et ce lave les mains, et bien moi je déprime ne trouve plus le sommeil ne suis plus stable dans mon autre boulot et on peut encourir gros mais par contre ton ex patron n'a pas le droit d'en informer ton nouveau mais après entre le droit et le téléphone (arabe) il y a pas loin et tout ce qui est simple question la somme était grosse ? moi ce chiffre a environ 3000 euros sur 4 ans d'achats divers que je n'ai plus de facture avec du matériel disparu une dizaine de personnes qui avaient les clés du CE et tout me retombe sur mon dos uniquement parce que j'avais négocié mon départ pour raison grave de santé mais là encore une fois on paie cher la jalousie des collègues aujourd'hui il te tapote le dos le lendemain c'est un couteau qu'il te plante